



VIOR

RAPPORT de GESTION **pour la période de neuf mois terminée le** **31 mars 2011**

Portée de l'analyse financière de la direction

L'analyse qui suit doit se lire en parallèle avec les états financiers non vérifiés de la Société d'Exploration Minière Vior inc. (la « Société » ou « Vior ») et les notes complémentaires afférentes pour les périodes de trois mois et neuf mois terminées les 31 mars 2011 et 2010. Le lecteur doit aussi se reporter au rapport de gestion annuel de la direction sur la situation financière au 30 juin 2010 et les résultats d'exploitation, y compris, à la section décrivant les risques et incertitudes. Les états financiers ont été dressés conformément aux principes comptables généralement reconnus (« PCGR ») du Canada.

Énoncés prospectifs

Le présent document peut contenir des énoncés prospectifs qui reflètent les attentes actuelles de la direction à l'égard d'événements futurs. Ces énoncés prospectifs dépendent d'un certain nombre de facteurs et comportent des risques et des incertitudes. La direction n'assume pas l'obligation de mettre à jour ni de réviser ces énoncés prospectifs à la suite de nouvelles informations ou d'événements futurs sauf ceux requis par la loi. Les résultats réels pourraient être différents des prévisions.

Nature des activités

La Société, constituée en vertu de la partie IA de la *Loi sur les compagnies du Québec*, se spécialise dans l'acquisition et l'exploration de biens miniers. Elle n'a pas encore déterminé si les biens miniers renferment des réserves de minerai pouvant être exploitées économiquement. La récupération du coût des biens miniers dépend de la capacité d'exploiter économiquement les réserves de minerai, de l'obtention du financement nécessaire pour poursuivre l'exploration et le développement de ses biens ainsi que de la mise en production commerciale ou du produit de la disposition des biens. La Société devra obtenir périodiquement de nouveaux fonds pour poursuivre ses activités et malgré le fait qu'elle ait réussi dans le passé, il n'y a aucune garantie de réussite pour l'avenir.

La Société est engagée dans l'exploration et la mise en valeur de propriétés aurifères de qualité dans des régions minières connues et accessibles du Canada en utilisant des techniques d'exploration avancées. L'actif principal de la Société, la propriété Douay Ouest, est situé à 50 kilomètres au sud de Matagami, dans la partie nord de la ceinture volcanique de l'Abitibi au Québec.

Activités d'exploration

Sommaire des activités

Les données techniques contenues dans le texte qui suit ont été révisées par Marc L'Heureux, géologue et personne qualifiée telle que définie par le Règlement 43-101. Des extraits de texte rédigés lors du dernier exercice y sont également inclus. Les frais d'exploration encourus par la Société pour le trimestre terminé le 31 mars 2011 s'élèvent à 32 982 \$ (156 697 \$ en 2010) et ont été engagés essentiellement sur les propriétés Beauchastel, Ligneris et Noyard. Des dépenses d'exploration ont également été engagées sur la propriété Douay, mais elles ont été supportées entièrement par Aurvista Gold Corp. (« Aurvista », partenaire de la Société dans ce projet. Le niveau des dépenses du trimestre terminé le 31 mars 2011 est inférieur à celui du trimestre comparatif de l'année précédente, la Société n'ayant complété que des travaux de rédaction de rapport sur les activités du trimestre précédent.

Propriétés

Au 31 mars 2011, la Société détenait un portefeuille de 10 propriétés minières au Québec, qui recouvrent plus de 23 237 hectares. Au cours du trimestre, la Société a été active sur les propriétés Douay, Beauchastel, Noyard et Lignéris alors que les six autres propriétés ont fait l'objet d'une révision en vue de plans d'exploration futurs.

Propriétés du secteur Douay

Au cours du trimestre, la Société et Aurvista ont poursuivi le programme de forage de 12 000 mètres qui avait débuté le 16 novembre 2010. Les forages étaient concentrés essentiellement sur la zone Porphyre entre les secteurs Adam et Central, où plus d'une dizaine de forages ont été complétés et se poursuivront durant le prochain trimestre. Toutes les dépenses sur les projets du secteur Douay sont assumées par Aurvista.

Le programme de forage en cours a pour but de :

- vérifier en profondeur la minéralisation de type « Flow-Ore » du gisement Douay Ouest ; les infrastructures actuelles ont la capacité d'atteindre une profondeur de 1 100 mètres, alors que la zone n'est forée qu'à une profondeur de 400 mètres ;
- vérifier le potentiel de type large tonnage et basse teneur, exploitable à ciel ouvert dans le corridor intensément altéré des zones Adam, Centrale et 531 ;
- tester le potentiel en minéralisation de type Kirkland-Lake au contact volcanites-sédiments; seulement une demi-douzaine de forages peu profonds ont traversé le contact sur Douay, alors qu'à Kirkland-Lake, plus des deux tiers de la production historique proviennent de la zone sédimentaire près d'un contact similaire.

Le 9 février 2011, la Société et Aurvista ont annoncé les résultats des trois premiers sondages totalisant 2 016 mètres, lesquels ont récemment été forés pour vérifier les extensions en profondeur de la Zone 603 du gîte aurifère Douay Ouest. Les trois sondages ont tous recoupé et ainsi confirmé les extensions de la Zone 603, à des profondeurs verticales variant de 480 à 590 mètres. Les forages d'extension devaient vérifier des cibles dans le plan minéralisé situées à au moins 150 mètres des points de percée de forages historiques, où aucune minéralisation aurifère significative n'avait encore été obtenue. Les nouveaux résultats présentés ci-dessous représentent des intersections aurifères très encourageantes associées à la Zone 603 et justifient la poursuite de travaux de forage dans ce secteur. Au moins six autres forages sont prévus pour tester la Zone 603 en profondeur à Douay Ouest.

- Sondage D-134 : 0,38 g/t d'or sur 3,75 m (503,00 m – 506,75 m) à 481 m de profondeur ;
- Sondage D-135 : 1,81 g/t d'or sur 4,65 m (621,15 m – 625,80 m) à 587 m de profondeur ;
- Sondage D-137 : 0,69 g/t d'or sur 2,00 m (564,00 m – 566,00 m) à 542 m de profondeur.

Par ailleurs, une première phase de 16 sondages, ayant pour but de vérifier la minéralisation aurifère près de la surface et d'évaluer la continuité de la zone Porphyre sur toute l'étendue latérale de deux kilomètres, a débuté au début janvier 2011 lorsque les trois premiers trous profonds ont été complétés à Douay Ouest. Les résultats du premier sondage implanté à l'extrémité ouest de la zone Porphyre (zone Adam 92-7) ont confirmé le potentiel pour un gisement aurifère à fort tonnage et faible teneur. En effet, le sondage DO 11-33 a obtenu 1,07 g/t d'or sur 79,3 mètres (de 257,5 mètres à 336,8 mètres), incluant 1,56 g/t d'or sur 38,3 mètres (de 298,5 mètres à 336,8 mètres). La zone Porphyre est constituée de trois zones minéralisées, les zones Adam, 92-7 et Centrale, encaissées dans une intrusion de syénite porphyrique et réparties sur une étendue latérale de 2 kilomètres.

En 2007, une estimation de ressources minérales conforme à la norme 43-101, réalisée par Geostat Intl., faisait état de ressources mesurées et indiquées de 0,27 Mt à 1,04 g/t d'or et de ressources inférées de 25 Mt à 1,14 g/t d'or dans les zones Adam et 92-7, tandis que dans la zone Centrale, les ressources mesurées et indiquées étaient évaluées à 0,33 Mt à 1,18 g/t d'or et les ressources inférées à 6,74 Mt à 0,97 g/t d'or (à une teneur de coupure de 0,7 g/t d'or). Cette phase de forage ciblant la zone Porphyre s'est poursuivie tout le long du trimestre.

La reprise des forages profonds à Douay Ouest est prévue au cours du prochain trimestre, une fois que le programme de 16 forages sera complété sur la Zone Porphyre.

Un levé magnétique hélicopté à très haute résolution de 2 000 mètres, couvrant l'ensemble de la propriété Douay, a été réalisé durant le trimestre par la firme Novatem Airborne Geophysics de Mont-St-Hilaire, Québec. Le levé a été effectué le long de lignes de vol espacées de 100 mètres et localement de 50 mètres, avec des lignes de contrôle à intervalles de 1 000 mètres. Les mesures ont été prises à une altitude moyenne de 5 à 10 mètres, à l'aide d'un système compensateur exclusif et d'un capteur de GEM Systems. Ce levé à très haute résolution avait pour but de

cartographier de façon systématique la géologie et les structures présentes à l'intérieur du périmètre de la propriété. Ceci a permis de préciser la localisation des zones de contact entre les roches volcaniques et sédimentaires, lesquelles ont été couvertes sur une distance de plusieurs kilomètres par un levé de polarisation provoquée (P.P.) à haute puissance avec modélisation en 3D. Ce programme était toujours en cours à la fin du trimestre et a été complété au cours du mois d'avril 2011.

Depuis juillet 2010, la propriété Douay Ouest est passée du statut de projet dormant à bon potentiel d'exploration à celui de projet actif à haut potentiel d'exploration et de développement. De nouvelles ressources mises à jour en janvier 2010 sur Douay Ouest, conformes aux normes 43-101, ont été définies comme suit :

Catégorie de ressources	Tonnes métriques	Teneur en or (g/t)	Onces d'or
Mesurées	46 000	8,97	13 266
Indiquées	267 000	7,54	64 726
TOTAL	313 000	7,75	77 992
Inférées	267 000	8,53	73 225

Une publication, par la firme indépendante SGS Geostats International, d'une **Évaluation Économique Préliminaire** (ÉÉP) (« *Scoping Study* ») a été réalisée en janvier 2010 pour le gisement aurifère de Douay Ouest. En utilisant un prix de 925 \$ CA l'once d'or (moyenne des trois dernières années), l'ÉÉP décrit un modèle économique très robuste avec des flux de trésorerie nets cumulatifs de 31,76 millions de dollars et une Valeur Actualisée Nette (VAN) avant impôts de 24,61 millions de dollars. Le Taux de Rendement Interne (TRI) est de 71,1 % et la période de remboursement du capital de départ est de moins de deux ans. La période de production est de cinq ans avec une production annuelle maximale de 135 000 tonnes. L'analyse de sensibilité montre que le TRI est encore supérieur à 22 % si le prix de l'or ou la teneur sont diminués de 20 %, et qu'il est supérieur à 56 % si les coûts d'exploitation ou les coûts en capital augmentent de 20 %.

La révision de la diagraphie des sondages des zones Nord-Ouest et Principale a clairement confirmé que l'ensemble des propriétés du projet Douay couvrait une importante structure de type bassin de faille à rejet horizontal « Pull-Apart », d'environ un kilomètre par six kilomètres. La principale nouvelle observation est la découverte de fragments caractéristiques de jaspe dans les conglomérats polygéniques au contact avec les basaltes riches en fer. Ceci confirme que les sédiments les plus au sud de la bande sédimentaire qui passe au nord des propriétés sont de type Témiscaminque. C'est ce type de sédiments que l'on retrouve toujours dans les bassins Témiscaminque des principaux camps miniers de l'est du Canada. Les camps miniers suivants sont localisés dans des « *Pull-Apart* » bien documentés:

- Timmins (62 M oz Au)
- Kirkland-Lake (37 M oz Au)
- Hemlo (25 M oz Au)
- Harker-Holloway (3 M oz Au)
- Duparquet (2 M oz Au)

De plus, la révision de quelques forages sur les zones Adam, Centrale et 531 confirme le potentiel pour un gisement de type large tonnage et basse teneur exploitable à ciel ouvert dans un corridor très fortement altéré de 100 à 500 mètres par 3 kilomètres. Ce corridor est très irrégulièrement foré et les sondages sont généralement très espacés (100 à 500 mètres). Le rapport 43-101 de SGS Geostat en 2007 mentionne quand même des ressources inférées totalisant 1,26 M onces d'or à une teneur de 1,4 g/t d'or.

En avril 2010, la Société a signé une entente avec Norvista Resources Corporation (« Norvista ») en vertu de laquelle cette dernière s'engageait à :

- créer une nouvelle société, qui est maintenant connue sous le nom d'Aurvista Gold Corp., qui pourra acquérir jusqu'à 50 % de la participation de Vior dans les projets du secteur Douay.
- verser 1 500 000 \$ à Vior à titre de paiement initial et ainsi acquérir 25 % de la participation de Vior dans les projets du secteur Douay.
- dépenser 2 500 000 \$ en frais d'exploration sur les projets et ce, dans les 18 mois suivant la signature de l'entente avec la nouvelle société.

En vertu de cette entente, Aurvista a également l'option d'acquérir une participation additionnelle de 25 % en contrepartie d'un deuxième paiement de 1 500 000 \$. L'entente a été finalisée le 5 juillet 2010 et Aurvista est l'opérateur du projet.

Le 9 mars 2011, la Société a annoncé la signature d'ententes amendées définitives avec Aurvista, selon les modalités annoncées le 4 février 2011 par voie de communiqué. Ces ententes prévoient qu'Aurvista peut gagner jusqu'à concurrence de 100 % d'intérêt dans les projets du secteur Douay situés en Abitibi. Pour acquérir un intérêt indivis additionnel de 25 % et ainsi l'augmenter à 50 %, Aurvista devra verser à la Société une somme de 1,5 million \$ au comptant avant le 4 avril 2011. Par la suite, une fois cet intérêt indivis de 50 % acquis, et pour pouvoir l'augmenter à 100 %, Aurvista devra émettre un minimum de 21,25 millions d'actions en faveur de la Société. Suite à cette émission, il est prévu qu'Aurvista comptera environ 45,25 millions d'actions émises et en circulation (sur une base post-refonte et selon un ratio d'échange 2 pour 1). Aurvista devra également avoir complété un appel public à l'épargne et obtenir son inscription à la cote de la bourse avant le 1^{er} août 2011. Il est prévu que dans le cadre de cet appel public à l'épargne, suite à la refonte, Aurvista émettra un minimum de 2 millions d'actions à un prix de 1,00 \$ par action, pour un produit brut minimum de 2 millions \$. Les actions d'Aurvista détenues par la Société auront ainsi une valeur marchande de 21,25 millions \$. Si les actions d'Aurvista devaient être émises à un prix unitaire inférieur à 1,00 \$ par action, le nombre d'actions devant être émises à Vior dans le cadre de l'acquisition du projet Douay sera ajusté en conséquence, de sorte que la valeur totale de ces actions soit d'au moins 20 millions \$.

Les ententes finales prévoient également qu'Aurvista s'est engagée à compléter un minimum de 3 millions \$ en travaux d'exploration sur les projets du secteur Douay avant le 31 décembre 2011. Pendant une période de trois ans, Vior désignera un ou deux représentants sur le conseil d'administration d'Aurvista, en fonction du pourcentage d'actions d'Aurvista détenues par Vior. Tant que Vior détiendra au moins 10 % des actions émises et en circulation d'Aurvista, Vior exercera le droit de vote y afférent dans le sens recommandé par la direction d'Aurvista. Réciproquement, Aurvista exercera le droit de vote afférent aux actions de Vior qu'elle détiendra dans le sens recommandé par la direction de Vior. Actuellement, Aurvista détient environ 5,7 % des actions émises et en circulation de la Société. Par ailleurs, tant que Vior détiendra au moins 10 % des actions émises et en circulation d'Aurvista, dans le cas où Aurvista procéderait à une nouvelle émission d'actions, Vior bénéficiera d'un droit de préemption et aura le droit de participer à un tel placement de façon à lui permettre de maintenir son pourcentage de détention dans Aurvista. Pendant une période d'un an suivant leur émission, Vior ne pourra distribuer à ses actionnaires les actions d'Aurvista qu'elle détiendra. Il est toutefois de l'intention du conseil d'administration de la Société de distribuer à ses actionnaires le maximum d'actions d'Aurvista reçues par Vior dans le cadre de cette transaction dans l'année qui suivra leur libération totale de l'entiercement.

Le 23 mars 2011, à la demande d'Aurvista, la Société a consenti à reporter la date à laquelle Aurvista devait lui verser le paiement de 1.5 millions \$ en vertu de l'entente du 9 mars 2011. La date du paiement a été reportée au 31 mai 2011. Dans le cas où Aurvista ne rencontrait pas l'échéance du 31 mai, cette dernière consent à verser à la Société la somme de 150 000 \$ à titre de dédommagement. Il a également été convenu qu'Aurvista aura jusqu'au 30 novembre pour compléter son premier appel public à l'épargne.

Propriété NW/JV

Le 22 février 2011, la Société a annoncé la conclusion d'une entente avec Northern Abitibi Mining Corporation (« Northern Abitibi ») en vertu de laquelle la Société acquiert la participation de 50 % de Northern Abitibi dans la propriété NW/JV. Cette propriété est constituée de 80 claims contigus qui forment un îlot à l'intérieur de la propriété Douay.

La Société acquiert la participation de Northern Abitibi en contrepartie d'un paiement 75 000 \$ en espèces, 750,000 actions ordinaires du capital social de Vior ainsi qu'une royauté de 1,5 % du produit net de raffinage (NSR) dont la moitié (0,75 %) peut être rachetée en tout temps pour 1 million \$. La Société détenait déjà une participation de 25 % dans la propriété NW/JV, l'autre participation de 25 % étant détenue par SOQUEM. La propriété NW/JV est incluse dans les deux kilomètres de zone d'influence en vertu de l'entente de la propriété Douay entre Vior et Aurvista.

Des travaux de compilation et d'intégration de la banque de données seront entrepris au cours du prochain trimestre afin de les intégrer à celle des propriétés du secteur Douay.

Propriété Beauchastel

Détenue à 100 % par Vior, cette propriété est située à environ 15 kilomètres à l'ouest de Rouyn-Noranda. La propriété Beauchastel recouvre 34 claims contigus (1 331 hectares) qui chevauchent la frontière des cantons Beauchastel et Duprat.

Durant le trimestre, la Société a reçu les résultats d'analyse du programme de cinq forages au diamant totalisant 1 070 mètres réalisé entre le 15 novembre et le 29 décembre 2010. Ce programme avait pour but de faire un suivi sur des intersections aurifères recoupées en forage en 1998 lors d'une campagne comprenant trois trous courts dans le secteur de la Zone « D ». La Société avait alors obtenu, dans le trou BC 98-02, une intersection de 1,08 g/t d'or sur 19,5 mètres, incluant 4,38 g/t d'or sur 3 mètres, ainsi qu'une autre intersection de 6,72 g/t d'or sur 3 mètres. Le trou BC 98-03, situé à 75 mètres vers l'ouest, avait recoupé 0,91 g/t d'or sur 19,5 mètres, incluant 1,44 g/t d'or sur 9 mètres. Ces intersections se retrouvent à moins de 50 mètres de la surface.

Les deux premiers trous réalisés au trimestre précédent (BC-10-04 et BC-10-05) ont été forés 25 mètres derrière BC-98-02 et 25 mètres devant BC-98-03 respectivement, forant la Zone « D » vers le sud-ouest. Le trou BC-10-06 a été foré en direction opposée (315° au lieu de 135°) des deux premiers trous pour déterminer la géométrie de la zone minéralisée en or. L'emplacement du collet était à 154 mètres au SE de BC-10-04, alors que BC-10-07 était situé à 50 mètres au NE du trou BC-10-04 afin de vérifier la continuité latérale de la Zone « D ». Finalement, le trou BC-10-08 forait à 50 mètres au NE du trou BC-10-06 avec une direction de 315°.

De bons résultats ont été obtenus dans les trous BC-10-04, BC-10-05, BC-10-06 et BC-10-08. Le premier trou a recoupé des valeurs à basse teneur de 1.0 g/t Au sur 2 mètres (65 mètres à 67 mètres) et une teneur plus élevée de 4.05 g/t Au sur 3 mètres, incluant 8.98 g/t Au sur 1 mètre (94 mètres à 97 mètres). Le deuxième trou, BC-10-05, a traversé un halo de basse teneur de 0.907 g/t Au sur 9.1 mètres, incluant 5.38 g/t Au sur 1 mètre à faible profondeur entre 4.9 mètres et 14 mètres, et une autre valeur de 3.15 g/t Au sur 1 mètre à une profondeur de 35 mètres. Le trou BC-10-06 a également recoupé un halo à basse teneur de 0.607 g/t Au sur 21 mètres, incluant 6.24 g/t Au sur 1 mètre, entre 128 mètres à 149 mètres. Des résultats significatifs ont été obtenus dans le forage BC-10-08 avec 1.0 g/t Au sur 5 mètres, incluant 3.84 g/t sur 1 mètre, entre 110 mètres à 115 mètres. Ces deux trous (BC10-06 et BC10-08) sont interprétés comme étant forés dans la direction de plongée des zones de minéralisation.

Basé sur ces résultats encourageants, un suivi d'exploration comprenant une cartographie détaillée et un échantillonnage serré le long des structures sera effectué au cours de l'été 2011

Propriétés Vezza et Noyard

Au cours du trimestre précédent, la Société a réalisé une première phase d'échantillonnage géochimique de surface sur sa propriété Noyard (222 hectares) qu'elle détient à 100 %, laquelle est située à 25 kilomètres au sud de Matagami, Québec. Le programme incluait le prélèvement de 76 échantillons de MMI (« Mobile Metal Ion ») distribués le long d'un axe nord-sud dans la partie ouest de la propriété, près de la limite avec la propriété du gisement d'or Vezza, détenue par North American Palladium (TSX : PDL), et où des ressources indiquées et mesurées ont été estimées à 288 000 onces d'or (communiqué de presse de PDL du 20 avril 2010).

Le 20 janvier 2011, La Société a publié les résultats préliminaires de l'échantillonnage MMI réalisé au cours du trimestre précédent sur la propriété Noyard, située près du gisement d'or Vezza. Les résultats préliminaires de l'échantillonnage MMI indiquent la présence de trois regroupements distincts d'anomalies en or et argent associés localement à des anomalies d'arsenic et d'antimoine. Les sections anormales s'étendent sur des longueurs allant de 25 mètres à 125 mètres orthogonalement à la stratigraphie, ainsi que dans les extensions de la minéralisation aurifère connue. En surface, le gisement d'or Vezza est situé à moins de 300 mètres de l'anomalie MMI la plus au nord sur la propriété. Les forages historiques près des extensions de cette anomalie MMI ont donné 4,2 g/t Au sur 5,2 mètres, 11,8 g/t Au sur 2,25 mètres et 6,1 g/t Au sur 1,3 mètre.

Un rapport technique sur l'évaluation des ressources minérales à Vezza, rédigé par Scott Wilson RPA et publié récemment (2 avril 2010 - source : www.sedar.com), mentionnait que la distribution de l'or dans la zone Contact du gisement Vezza démontre que cette zone est ouverte dans son plongement vers le sud-est. Ceci suggère que la zone Contact pourrait se prolonger sur la propriété Noyard. De plus, le rapport fait mention qu'une partie de l'infrastructure souterraine au niveau 650 mètres du gisement d'or Vezza est située à l'intérieur de la limite de la propriété Noyard détenue par la Société.

Aucun forage profond n'a jamais été réalisé sur la propriété pour tester les extensions en profondeur du gisement d'or Vezza. Vior est actuellement à concevoir un programme d'exploration dans le but de faire un suivi sur les résultats de MMI obtenus. Des travaux de terrain comprenant de l'échantillonnage géochimique devraient débiter sur la propriété à l'été 2011.

Propriété Ligneris

Durant le trimestre précédent, la Société a compilé et révisé toutes les données historiques de sa propriété Ligneris, d'une superficie de 62 kilomètres carrés, qu'elle détient à 100 %. La Société est actuellement à travailler sur l'élaboration d'un programme d'exploration qui devrait débuter au cours de l'été 2011.

Plan d'action et événements subséquents

La Société collabore activement avec Aurvista afin d'optimiser chacun des 2 000 000 \$ de travaux d'exploration que cette dernière devra engager sur les propriétés sous option d'ici le 31 décembre 2011.

La première phase de 16 forages ciblant la zone Porphyre devrait être complétée au printemps 2011, suite à quoi les forages profonds à Douay Ouest recommenceront. Des forages sont également à prévoir sur les cibles PP le long du contact volcanites/sédiments à Douay au cours du prochain trimestre.

Informations financières sélectionnées

	Résultats intermédiaires pour les périodes de trois mois terminées les 31 mars		Résultats intermédiaires pour les périodes de neuf mois terminées les 31 mars	
	2011	2010	2011	2010
	\$	\$	\$	\$
Produits				
Redevances	46 715	17 042	80 764	75 920
Intérêts et autres	3 295	44	8 202	(34)
Honoraires	28 566	-	43 650	-
Gain à la vente de placements temporaires	-	255	-	266
	78 576	17 341	132 616	76 152
Charges				
Frais d'administration	161 653	118 756	525 459	373 235
Recherche de propriétés minières	15	3 421	939	4 149
Coût de biens miniers abandonnés ou radiés	690	788	690	6 342
	162 358	122 965	527 088	383 726
Impôts futurs	(81 650)	40 400	8 350	(30 600)
Quote-part dans le bénéfice net de la société satellite	-	1 300	-	5 437
Perte nette pour la période	(165 432)	(63 924)	(386 122)	(332 737)
Perte nette de base et diluée par action	(0,002)	(0,001)	(0,004)	(0,004)

Résultats d'exploitation

Les produits pour la période de trois mois terminée le 31 mars 2011 ont été de 78 576 \$ comparativement à 17 341 \$ pour la même période de l'année précédente. Pour la période de neuf mois terminée le 31 mars 2011, les produits ont été de 132 616 \$ comparativement à 76 152 \$ pour la même période en 2010. L'augmentation des revenus d'intérêts pour les périodes courantes est attribuable à l'augmentation moyenne de la trésorerie et des équivalents ainsi que des taux d'intérêt. La Société reçoit des redevances de production de la mine Mouska qui est exploitée par IAMGOLD Corporation. Les redevances pour les périodes courantes ont augmenté en raison d'une augmentation du prix de l'or. Au cours du trimestre courant, la Société a reçu des honoraires à titre de gérant des travaux.

Au cours de la période terminée le 31 mars 2011, les charges ont augmenté pour atteindre 527 088 \$ comparativement à 383 726 \$ pour la même période en 2010. L'augmentation du poste « salaires et avantages sociaux » au cours de la période courante provient principalement des coûts liés à la vente des projets du secteur Douay. Les études relatives à la vente des projets du secteur Douay ont fait augmenter le poste « honoraires professionnels et frais de maintien » au cours du trimestre courant. L'octroi de 1 940 000 options d'achat d'actions, pour une valeur totale de 95 055 \$ pour le trimestre courant, a été comptabilisé sous le poste « rémunération à base d'actions ». La diminution du poste « publicité et promotion » s'explique par le fait que la Société n'a pas souscrit au Fonds Communic-Action au cours de la période courante. La Société a radié son actif incorporel à la suite de l'entrée en vigueur, le 1^{er} juillet 2009, du chapitre 3064 « Écarts d'acquisition et actifs incorporels ».

Les déplacements relatifs à la vente des projets du secteur Douay ont fait augmenter le poste « frais de déplacement » lors du trimestre courant. Les intérêts sur les débetures convertibles de la période cumulative courante sont supérieurs à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent, car ces débetures convertibles ont été émises en juillet et en août 2009. La Société a radié, au cours de la période comparative de l'exercice précédent, des dépenses additionnelles qui sont liées à des propriétés abandonnées à la fin de l'exercice 2009 et aux propriétés Lac-Édouard et Bourgeois.

Autres informations

	Bilans aux	
	31 mars 2011	30 juin 2010
	\$	\$
Actif total	5 495 707	4 948 989
Passifs d'impôts futurs	479 000	447 000
Composante dette des débetures convertibles	221 281	206 572
Capitaux propres	4 624 108	4 175 538

Depuis sa constitution, la Société n'a jamais déclaré de dividendes en espèces sur ses actions ordinaires en circulation. Tout paiement de dividendes dépendra des besoins financiers de la Société pour ses programmes d'exploration, de son niveau de croissance future ainsi que de tout autre facteur que le conseil d'administration jugera nécessaire de considérer dans les circonstances. Il est peu probable que des dividendes soient payés dans un proche avenir.

Liquidités et financement

Au cours de la période de trois mois terminée le 31 mars 2011, les flux de trésorerie affectés aux activités d'exploitation se sont élevés à 194 236 \$ comparativement à 34 833 \$ au cours de la période correspondante terminée le 31 mars 2010. Au cours de la période de neuf mois terminée le 31 mars 2011, les flux de trésorerie affectés aux activités d'exploitation sont passés à 564 234 \$, comparativement à 245 006 \$ au cours de la période correspondante terminée le 31 mars 2010. Ces variations s'expliquent principalement par la variation des sommes à recevoir et des comptes créditeurs et charges.

Les flux de trésorerie liés aux activités de financement incluent l'émission de débetures convertibles, d'actions dans le cadre de placements privés et l'exercice de bons de souscription et d'options d'achat d'actions. Pour la période de trois mois terminée le 31 mars 2011, 500 000 actions ont été émises dans le cadre de l'exercice de bons de souscription pour une contrepartie totale de 65 000 \$. Pour la période de trois mois terminée le 31 décembre 2010, 681 818 actions ont été émises dans le cadre d'un placement privé pour une contrepartie totale de 150 000 \$. Ces fonds sont réservés aux fins d'exploration. Pour la période de trois mois terminée le 30 septembre 2010, 5 400 000 actions ont été émises dans le cadre d'un placement privé pour une contrepartie totale de 432 000 \$. Ces fonds sont réservés aux fins d'administration. Pour la période de trois mois terminée le 31 mars 2010, 531 000 actions ont été émises lors de l'exercice de bons de souscription pour une contrepartie totale de 53 100 \$. Pour la période de trois mois terminée le 31 décembre 2009, deux placements privés, totalisant 450 000 \$, ont été complétés. Pour la période de trois mois terminée le 30 septembre 2009, deux débetures convertibles totalisant 250 000 \$ ont été émises. Aucune option d'achat d'actions n'a été exercée au cours de ces trimestres.

Les activités d'investissement de la Société incluent principalement l'acquisition de biens miniers et la capitalisation de travaux d'exploration. La Société a droit à un crédit d'impôt remboursable relatif aux ressources de 35 % ou de 38,75 %, ainsi qu'à un crédit de droits remboursable pour perte de 12 % jusqu'au 30 mars 2010 sur les travaux d'exploration admissibles qui n'ont pas fait l'objet d'une renonciation aux déductions en faveur des investisseurs d'actions accréditatives. Le taux de 12 % est calculé après déduction du crédit d'impôt remboursable relatif aux ressources. Ce taux, qui est passé à 14 % le 31 mars 2010, atteindra 15 % le 1^{er} janvier 2011 et 16 % le 1^{er} janvier 2012. Depuis le 1^{er} avril 2010, seule la moitié des frais d'exploration admissibles engagés au cours d'un exercice financier permet de bénéficier de ce crédit. L'acquisition de biens miniers et la capitalisation des travaux d'exploration ont requis des débours de 293 944 \$ pour la période de trois mois terminée le 31 mars 2011, et de 154 556 \$ pour la période de trois mois terminée le 31 mars 2010. Ces mêmes débours ont été de 429 914 \$ pour la période de neuf mois terminée le 31 mars 2011 et de 388 765 \$ pour la période de neuf mois terminée le 31 mars 2010. Cette augmentation au cours de la période courante est due au fait que la Société a complété une campagne de forage sur sa propriété Beauchastel en décembre 2010.

Au cours du mois d'octobre 2009, la société satellite a racheté, pour un montant de 10 800 \$, des actions de catégorie E que la Société détenait.

L'option des propriétés du secteur Douay et la vente d'une participation de 25 % dans le projet Douay Ouest lors du trimestre courant ont permis à la Société d'encaisser une somme de 1 536 000 \$.

Les crédits d'impôt à l'exploration portés en diminution des biens miniers se sont établis à 7 231 \$ pour la période de six mois terminée le 31 décembre 2009, comparativement à aucun montant pour la période courante. Cette diminution s'explique principalement par la renonciation de dépenses d'exploration au bénéfice des souscripteurs d'un financement accréditif, au niveau fédéral seulement pour la période précédente, alors que pour la période courante, les renonciations ont été faites aux niveaux fédéral et provincial.

De l'avis de la direction, le fonds de roulement au 31 mars 2011, dont 117 915 \$ sont réservés à l'exploration, permettra de couvrir toutes les dépenses courantes pour au moins les douze prochains mois. De plus, à la suite de la signature de l'entente avec Aurvista, celle-ci consacrera, d'ici le 31 décembre 2011, un montant d'environ 2 000 000 \$ aux travaux d'exploration sur les propriétés sous option.

Données trimestrielles

L'information présentée ci-après détaille le total des produits, la perte nette ainsi que la perte nette par action participante pour les huit derniers trimestres.

Trimestre terminé le	Total des produits	Perte nette	Perte nette par action	
			De base	Dilué(e)
31-03-2011	78 576	(165 432)	(0,002)	(0,002)
31-12-2010	34 354	(155 391)	(0,002)	(0,002)
30-09-2010	19 686	(65 299)	(0,001)	(0,001)
30-06-2010	16 314	(127 748)	(0,001)	(0,001)
31-03-2010	17 341	(63 924)	(0,001)	(0,001)
31-12-2009	27 033	(123 009)	(0,001)	(0,001)
30-09-2009	31 778	(145 802)	(0,002)	(0,002)
30-06-2009	21 079	(215 045)	(0,004)	(0,004)

Analyse des résultats trimestriels

La Société se spécialisant dans le domaine de l'exploration minière, elle n'a pas de revenus d'exploitation. Les redevances varient selon le niveau de production, le prix des métaux et le taux de change. Les variations trimestrielles des revenus d'intérêts suivent la valeur du fonds de roulement, laquelle a augmenté de façon substantielle depuis le dernier exercice. Les honoraires proviennent de la supervision des travaux sur les projets du secteur Douay optionnés à Aurvista.

Obligations contractuelles

Le tableau suivant présente les engagements contractuels de la Société au 31 mars 2011 :

	Engagements totaux	Total des engagements par période			
		Moins de 1 an	1 à 3 ans	4 à 5 ans	Après 5 ans
	\$	\$	\$	\$	\$
Bail de location pour un bureau d'exploration	10 725	8580	2 145	–	–
Bail de location pour les bureaux administratifs	61 662	17 208	34 416	10 038	–
Débitures convertibles	220 521	22 800	197 721	–	–
Total	292 908	48 588	234 282	10 038	–

Arrangement hors bilan

La Société n'a aucun arrangement hors bilan.

Opérations entre parties apparentées

La Société a effectué les opérations suivantes avec des sociétés détenues par des administrateurs :

	Périodes de trois mois terminées le 31 mars		Périodes de neuf mois terminées le 31 mars	
	2011	2010	2011	2010
	\$	\$	\$	\$
Dépenses capitalisées dans des biens miniers	32 143	29 709	301 966	82 630
Honoraires de gestion	7 500	4 167	22 500	16 667
Loyer et frais de bureau	11 056	10 812	31 502	28 135
Recherche de propriétés minières	-	507	939	733
	50 699	45 195	356 907	128 165

Ces opérations ont eu lieu dans le cours normal des activités et ont été mesurées à la valeur d'échange qui représente le montant de la contrepartie établie et acceptée par les parties apparentées.

Les dépenses capitalisées dans des biens miniers et la recherche de propriétés minières sont composées de frais liés à l'exploration et de service fournis par une compagnie détenue par un administrateur de la Société.

Les honoraires de gestion, le loyer et les frais de bureau sont liés aux services administratifs et de présidence du conseil fournis par une compagnie de gestion. Les honoraires de gestion sont des honoraires versés au président du conseil, et le loyer et les frais de bureau sont composés de dépenses administratives de la Société.

Événement subséquent

Le 24 mai 2011, en vertu d'une entente signée le 7 mars 2011 et modifiée le 23 mars 2011, Aurvista a versé 1 500 000 \$ à la Société à titre de second paiement pour ainsi acquérir une participation additionnelle de 25 % de la Société dans les propriétés du secteur Douay.

Valeur comptable des biens miniers

À la fin de chaque trimestre, une analyse des travaux d'exploration est effectuée afin d'évaluer le potentiel futur de chacune des propriétés. À la suite de cette analyse, des radiations sont faites, s'il y a lieu.

Résumé des principales conventions comptables

Le résumé des principales conventions comptables figure dans le rapport de gestion annuel accompagnant les états financiers annuels vérifiés de la Société au 30 juin 2010. Les conventions comptables pour la période de neuf mois terminée le 31 mars 2011 sont conformes à celles utilisées dans les états financiers annuels vérifiés de la Société.

Normes internationales d'information financière

En février 2008, le CNC a confirmé la date de basculement des PCGR canadiens aux normes internationales d'information financière (« IFRS »). Ainsi, les entreprises canadiennes ayant une obligation publique de rendre des comptes devront adopter les IFRS pour leurs états financiers intermédiaires et annuels des exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2011. La Société passera des PCGR canadiens aux IFRS durant le premier trimestre de l'exercice se terminant le 30 juin 2012, au moment où elle établira l'information financière tant courante que comparative en se conformant aux IFRS. La Société s'attend à ce que cette situation ait une incidence sur les méthodes de comptabilisation, la présentation de l'information financière et les systèmes d'information.

Au cours de l'exercice terminé le 30 juin 2010, la Société a complété son diagnostic pour l'adoption des IFRS (phase 1). Ce diagnostic a permis d'identifier les principales différences entre les traitements comptables actuellement appliqués par la Société selon les PCGR canadiens et ceux qu'elle sera tenue d'appliquer selon les IFRS dans le futur, ainsi que les conséquences pratiques de ce changement de principes comptables. Ainsi, les différences ont été classées selon leur degré de complexité et selon l'importance du travail à mettre en œuvre relativement à la mesure.

Au cours du deuxième trimestre de l'exercice terminé le 30 juin 2010, la Société a préparé un plan de travail détaillé (phase 2) pour poursuivre sa conversion vers les IFRS. Ce plan de travail a été mis en œuvre au cours du troisième trimestre de cet exercice et se poursuivra tout au long de l'exercice courant.

Les éléments clés de ce plan traiteront des conséquences de l'adoption des IFRS sur les conventions comptables, la technologie de l'information et les systèmes de données, les contrôles internes à l'égard de l'information financière, les contrôles et procédures de communication de l'information, l'expertise en matière d'information financière ainsi que des conséquences sur les activités commerciales de la Société.

Conventions comptables

L'analyse détaillée des conventions comptables affectées par la convergence IFRS devrait être complétée durant l'hiver 2011. En général, beaucoup d'efforts devront être mis sur la présentation des états financiers étant donné le volume plus élevé d'informations à fournir en vertu des IFRS. La liste qui suit répertorie les principaux domaines où les modifications de conventions comptables devraient avoir une incidence sur les états financiers de la Société. Cette liste ne devrait pas être considérée comme une liste exhaustive des modifications qui découleront de la conversion aux IFRS. Elle vise à mettre en relief les domaines que la Société juge les plus importants; toutefois, l'analyse des modifications n'est pas terminée et le choix de conventions comptables en vertu des IFRS, le cas échéant, n'a pas été arrêté.

Les organismes de réglementation qui promulguent les PCGR du Canada et les IFRS mènent d'importants projets sur une base continue, lesquels pourraient avoir une incidence sur les différences finales entre les PCGR du Canada et les IFRS, et sur leurs répercussions sur les états financiers de la Société au cours des années à venir. La liste qui suit porte sur les normes qui existent en fonction des PCGR du Canada et des IFRS actuels. Pour le moment, la Société n'est toutefois pas en mesure de quantifier de façon fiable l'incidence prévue de ces différences sur ses états financiers.

Adoption initiale des IFRS (IFRS 1)

IFRS 1, *Première adoption des Normes internationales d'information financière*, donne des directives sur l'approche générale à suivre lorsque les IFRS sont adoptées pour la première fois. Le principe fondamental de l'IFRS 1 est l'application rétrospective des IFRS valides à la date d'adoption des IFRS. IFRS 1 souligne qu'une pleine application rétrospective peut ne pas être possible ou appropriée dans toutes les situations et prescrit des exemptions facultatives et des exceptions obligatoires à l'application rétrospective de certaines normes IFRS.

Les exemptions IFRS 1 que la Société prévoit choisir à la date de transition sont les suivantes :

<i>Regroupements d'entreprises</i>	La direction ne retraitera pas le regroupement de la Société avec Goldhurst Resources Inc. conclu le 1 ^{er} août 1995. La Société commencera à appliquer IFRS 3 à tous les regroupements d'entreprises qui surviendront à compter du 1 ^{er} juillet 2010.
<i>Immobilisations corporelles</i>	Cette exemption permet de choisir la juste valeur à la date de transition en tant que coût présumé pour ses immobilisations. La Société appliquera cette exemption à certains actifs en dehors des biens miniers. Elle prévoit l'appliquer également aux infrastructures de surface laissées à titre gratuit sur le projet Douay Ouest par un partenaire à l'abandon de son option. À ce titre, un évaluateur agréé a complété un rapport d'évaluation de ces actifs de surface en date du 1 ^{er} juillet 2010. La Société prévoit que la réévaluation de ces actifs aura une incidence significative sur les états financiers en date du bilan d'ouverture.
<i>Paiement fondé sur des actions</i>	Cette exemption permet de restreindre l'application rétrospective d'IFRS 2 selon les dates d'attribution et d'acquisition des droits octroyés. La Société utilisera cette exemption pour toutes les options d'achat d'actions dont les droits auront été acquis au 1 ^{er} juillet 2010 et appliquera IFRS 2 rétroactivement aux options d'achat d'actions dont les droits seront acquis après le 1 ^{er} juillet 2010.

De plus, afin de s'assurer que les états financiers contiennent de l'information de haute qualité qui est transparente pour les utilisateurs, IFRS 1 contient des obligations d'information pour mettre en évidence les changements faits aux états financiers à la suite de la convergence IFRS, lesquels feront l'objet d'une note spécifique dans les états financiers publiés au cours de l'exercice clos le 30 juin 2012.

Dépréciation d'actifs (IAS 36)

IAS 36, *Dépréciation d'actifs*, requiert un test de dépréciation effectué selon des méthodes différentes de celui effectué selon les PCGR canadiens, la principale différence se trouvant dans l'utilisation de flux de trésorerie actualisés en IFRS contrairement aux PCGR du Canada.

De plus, IAS 36 requiert la reprise des dépréciations antérieures sur certains actifs, lorsque certaines conditions sont respectées, ce qui n'est pas permis selon les PCGR canadiens.

Selon IAS 36, les tests de dépréciation doivent être effectués au niveau de l'actif pour les actifs à long terme ou les actifs incorporels. Là où les valeurs recouvrables ne peuvent être estimées au niveau de l'actif individuel, elles doivent être estimées au niveau de l'unité génératrice de trésorerie (« UGT »). La Société croit que les modifications de cette convention ne devraient pas avoir d'incidence sur les états financiers lors du basculement aux IFRS. Cependant, dans les années subséquentes, cette convention pourrait générer plus de dépréciation.

Paiement fondé sur des actions (IFRS 2)

Contrairement aux PCGR du Canada, IFRS 2 requiert que les extinctions d'options octroyées liées aux conditions d'acquisition soient prises en compte dans la comptabilisation initiale du coût de rémunération à base d'actions lors de l'octroi plutôt que de constater les extinctions lorsqu'elles surviennent. De plus, lorsque l'acquisition est graduelle, IFRS 2 requiert que chaque tranche d'acquisition soit évaluée et comptabilisée séparément, chaque tranche ayant ainsi une juste valeur différente.

Compte tenu du choix fait concernant l'exemption permise par IFRS 1, les modifications futures de cette convention n'auront pas d'incidence sur les états financiers au 1^{er} juillet 2010, hormis pour les options d'achat d'actions dont les droits seront acquis après la date de conversion. La Société évaluera de plus l'impact de ces changements lors de l'octroi de nouvelles options à compter du 1^{er} juillet 2010.

Prospection et évaluation de ressources minérales (IFRS 6)

Selon IFRS 6, la Société a l'obligation d'élaborer une convention comptable afin d'identifier spécifiquement et invariablement quelles dépenses d'activités d'exploration et d'évaluation seront comptabilisées comme actifs. Contrairement aux IFRS, les PCGR canadiens indiquent que les coûts d'exploration peuvent être initialement capitalisés si la Société considère que ces coûts ont les mêmes caractéristiques que des immobilisations corporelles. La Société capitalise déjà le coût des actifs au titre de la prospection et de l'évaluation distinctement des dépenses liées au développement des ressources minérales. La Société devra cependant s'assurer que ces coûts répondent à la définition générale d'un actif selon les IFRS. La Société continuera d'utiliser sa méthode de comptabilisation appliquée selon les PCGR canadiens en s'assurant que sa politique comptable permet d'obtenir des informations pertinentes et fiables. Le poste « biens miniers » devra cependant être présenté séparément au bilan entre immobilisations corporelles et incorporelles selon la nature des dépenses engagées, et appliquer ce classement de manière cohérente et permanente.

La Société évalue présentement les incidences quantitatives de ces nouvelles normes sur ses états financiers.

Formation et communication

Le chef des Services financiers de la Société a participé à différentes formations sur les IFRS lors des derniers mois, dont certaines adaptées à l'industrie minière. Il travaille à la conversion vers les IFRS conjointement avec une société de conseils, spécialisée dans la conversion vers les IFRS. Un plan de communication au-delà des obligations d'information relatives au rapport de gestion sera mis sur pied si les changements qui affectent les états financiers liés à la conversion IFRS sont jugés importants.

Système d'information

Le processus comptable de la Société est simple puisqu'elle est une Société au stade d'exploration. Elle devrait être en mesure d'exploiter ses systèmes comptables en vertu des IFRS puisqu'aucun défi important n'est entrevu. Cependant, certaines feuilles de calcul devront probablement être adaptées afin d'étayer les changements nécessaires

à la suite de la convergence. La Société doit encore établir si des données historiques devront être régénérées afin d'être conformes aux choix qui auront été faits en vertu d'IFRS 1.

Contrôles internes

Au cours de l'exercice se terminant le 30 juin 2011, les dirigeants de la Société réviseront les contrôles internes afin de tenir compte des changements apportés aux conventions et pratiques comptables.

Impact sur les activités commerciales

Les processus d'affaires de la Société sont simples et aucun défi important n'est prévu en ce qui concerne les IFRS.

Information sur les actions en circulation

La Société peut émettre un nombre illimité d'actions ordinaires, sans valeur nominale. Au 25 mai 2011, 96 722 675 actions étaient en circulation.

La Société maintient un régime d'options d'achat d'actions en vertu duquel un nombre maximal d'options d'achat d'actions de 9 467 312 peuvent ainsi être octroyées. Au 25 mai 2011, 4 025 000 options d'achat d'actions étaient en circulation. Les dates d'expiration varient du 8 décembre 2011 au 1^{er} novembre 2020.

De plus, au 25 mai 2011, 8 153 168 bons de souscription étaient en circulation. Les dates d'expiration varient du 15 juin 2011 au 24 août 2015.

Facteurs de risque et incertitudes reliés aux instruments financiers et autres

Les facteurs de risque et les incertitudes auxquels la Société fait face, décrits dans le rapport de gestion annuel de la Société au 30 juin 2010, n'ont pas fait l'objet de changements importants.

Information additionnelle et publication continue de l'information

Ce rapport de gestion a été préparé en date du 25 mai 2011. La Société présente régulièrement de l'information additionnelle par le dépôt de communiqués de presse, de rapports sur les changements significatifs, d'états financiers, de circulaires d'information sur le site Internet de SEDAR (www.sedar.com).

(s) Claude St-Jacques

Président et chef de la direction

(s) Gaéтан Mercier

Chef des services financiers